

NETTOYANT DESEMBOUANT G3

FONCTIONNALITE

Produit s'utilisant pour le nettoyage des installations de chauffage. Met les boues et les algues en suspension pour qu'elles puissent être éliminées par vidange et rinçage.

- S'utilise sur des installations présentant des bruits de chaudières et de radiateurs, des zones froides, une prolifération d'algues...
- S'utilise aussi avant la mise en marche d'une installation neuve afin d'éliminer les résidus (copeaux métalliques, résidus de flux, filasse...).
- Contient un biocide pour traiter les algues et les boues bactériennes lors du désembouage.
- Peut s'utiliser sur des installations en PVCC, PER, acier, aluminium, fonte, fonte/ aluminium, acier galvanisé, cuivre, laiton et/ou inox. Non corrosif pour tous métaux.

Labels et Agréments

Contient : 5% ou plus mais moins de 15% de Phosphates, moins de 5% de phosphonates, agents conservateurs. La Fiche d'ingrédients est disponible sous : <http://www.geb.fr/fr/documentations.php>

Utilisation selon la réglementation biocide : TP02.

Caractéristiques techniques

| Spécifications | Caractéristiques |
|--|---|
| Aspect | Liquide incolore |
| Densité | 1.1 |
| pH (produit pur) | 7 |
| Compatibilité avec les autres produits | Compatible avec l'ensemble des produits de la gamme CHAUFFAGE GEB |

Mise en œuvre

Préparation

- Arrêter la chaudière (et la pompe de circulation).
- Vidanger l'installation du volume équivalent au volume de produit à introduire (au niveau de la chaudière ou sur une partie basse de l'installation).

Mode d'emploi

- Introduire le produit, en respectant le dosage, par une partie haute de l'installation (purgeur d'un radiateur par exemple) ou avec un matériel approprié.
- Refaire l'appoint en eau pour revenir à la pression de fonctionnement.
- Remettre l'installation en marche.
- Bien purger les radiateurs pour éliminer tout l'air.

- Régler le thermostat de la chaudière au minimum à 50°C et l'installation en fonctionnement pendant 48 heures. Pour des installations fortement embouées, le traitement peut durer jusqu'à 5 jours (toujours à cette température de 50°C minimum). On peut aussi utiliser une pompe à débousser et travailler sur un élément (une boucle, une pièce, un radiateur, ...). Dans ce cas, compter 15 minutes par élément.
- Arrêter la chaudière et vidanger le circuit (collecteurs et vannes ouverts au maximum). Bien rincer pour l'évacuation complète des boues.
- Remplir le circuit d'eau. Nous vous conseillons d'y incorporer en même temps de l'**INHIBITEUR G1** afin de protéger l'installation. Remettre l'installation en marche. Bien purger les radiateurs pour éliminer tout l'air. Votre installation est propre et peut de nouveau fonctionner normalement.
- Nous vous conseillons de noter les informations relatives à ce traitement (nom du produit, date, ...).

Consommation

1 litre pour 100 litres.

Nettoyage du matériel

A l'eau.

Précautions d'emploi

La Fiche de données de sécurité est disponible par Internet sur www.quickfds.com ou sur <http://www.geb.fr/fiches.php>

Stockage

Stocker à une température comprise entre +5°C et +30°C.

La date d'expiration notée sur l'emballage est mesurée sur produit non entamé, conservé à 20°C dans des conditions normales d'hygrométrie.

Observations

Les boues peuvent quelquefois masquer des micro-fuites qui vont apparaître après un déboussage. Dans ce cas, utilisez le **COLMATANT MICRO-FUITES G4** (ne convient pas sur les chaudières à vapeur, ni à basse température – Produit nécessitant une température de 80°C au niveau de la chaudière).

Produit Biocide : lire les instructions avant l'emploi, les emballages vides ne doivent pas être réutilisés. Les déchets de ce produit doivent être amenés en déchetterie ou détruits conformément aux réglementations locales en vigueur.

Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous vous recommandons d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier sur <http://www.geb.fr/fiches.php>, que vous êtes en possession de la dernière version.